

Propositions de mobiliers

Une gamme complète

Afin de répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic, le Parc propose une gamme de mobiliers, cohérente et homogène, qui intègre les dispositifs routiers et les dispositifs piétons.

Dans un souci de cohérence graphique et également pour faciliter l'identification territoriale et l'appartenance au Parc, des déclinaisons sont également proposées pour les préenseignes dérogatoires et l'affichage libre.

Dispositifs routiers :

Signalisation d'information locale (SIL)
Relais d'information service (RIS)

Dispositifs piétons :

Signalétique de valorisation patrimoniale



Propositions de mobiliers

La signalisation d'information locale (SIL)

Principes généraux

La SIL est une signalisation à part entière, implantée sur domaine public après autorisation d'occupation de la part du gestionnaire de la voirie.

La SIL peut être implantée en ou hors agglomération.

Sa fonction est le guidage des usagers de la route vers des pôles d'intérêt local ou des équipements et services.

Elle ne doit pas avoir de caractère publicitaire ou promotionnel.

Sa mise en œuvre est régie par le «Guide technique sur la Signalisation d'Information Locale» édité par le CERTU.

Les règles fondamentales de la signalisation s'appliquent à la SIL : homogénéité, continuité, uniformité, simplicité, lisibilité, concentration et valorisation.

Elle doit être distincte de la signalisation directionnelle dans son implantation afin de ne pas créer de confusion ou perturber la perception de cette dernière.

Comme la signalisation de direction, elle doit faire l'objet d'une étude préalable afin d'éviter la surcharge d'information.

Seules les activités particulièrement utiles aux usagers en déplacement et liées à l'activité touristique peuvent figurer sur la SIL.

Pour des principes de mise en place, rendez-vous dans le Guide pratique de la Charte signalétique.



Rappel réglementaire

La signalisation d'information locale a pour but de guider l'usager de la route vers un service ou un équipement utile à son déplacement qui n'a pas été pris en compte dans le cadre du schéma directeur de signalisation de direction (cf. art. 81) et qui est situé à proximité de la voirie sur laquelle il se déplace.

La signalisation d'information locale peut être mise en place sur tous les réseaux à l'exception des voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées et leurs bretelles associées.

Cette signalisation nécessite un suivi rigoureux par une mise à jour régulière, compte tenu de la non pérennité des services signalés.

Le principe de continuité s'applique aussi à ce type de signalisation (cf. art. 80).

Les spécificités de cette signalisation nécessitent l'élaboration d'une étude globale préalable.

(Extrait de l'arrêté du 6 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 novembre relatif à la signalisation des routes et des autoroutes. Section III - Signalisation d'information locale - Article 49)

La signalisation d'information locale (SIL)

Le schéma directeur

Chaque collectivité qui envisage l'installation d'une SIL doit réaliser un travail préparatoire qui est l'occasion de repenser le fonctionnement de l'agglomération : circulation, stationnement, place de la voiture, cheminements piétons, fréquentation des commerces...

Hiérarchiser les pôles d'intérêt selon leur type

Il s'agit dans un premier temps de lister les pôles susceptibles d'être signalés en considérant en priorité l'utilité de la signalisation pour les usagers non habitués (visiteurs).

La commune définit une stratégie qui répond à ses besoins particuliers en gardant à l'esprit la préservation de son environnement.

Sélectionner les différentes voies (transit, structurant, desserte)

La deuxième phase consiste à définir les axes qui recevront la plupart des panneaux. En partant du principe que la SIL est complémentaire à la signalisation de direction routière, ce n'est que lorsque l'utilisateur doit quitter le jalonnement routier départemental que l'information devient pertinente et que l'on doit prévoir des panneaux de SIL.

Proposer un type de signalisation adapté

La dernière phase consiste à prévoir le ou les types de signalisation à appliquer en fonction de l'importance (en terme d'attractivité) d'un pôle et également en tenant compte des pôles que l'on envisage de signaler sur le réseau structurant (les plus importants) par rapport à ceux qui ne seront pris en compte qu'à la dernière bifurcation de desserte, hors réseau structurant.

Une méthodologie complète et pratique de mise en place de SIL communale est fournie dans le Guide pratique.

Les pôles d'intérêt local à traiter sur la SIL

- Équipements d'hébergement
- Équipements de restauration
- Services usuels
- Activités économiques et commerciales
- Ensembles résidentiels
- Équipements médico-sociaux
- Équipements publics
- Équipements de transports
- Équipements économiques régionaux
- Équipements scolaires et de formation
- Équipements de sports et loisirs
- Équipements culturels
- Éléments du patrimoine culturel et naturel
- Équipements cultuels
- Équipements militaires

(Listes complètes de services signalables par type de signalisation fournies en annexe.)

La signalisation d'information locale (SIL)

Le mobilier

Le Parc préconise la mise en œuvre de la SIL en lieu et place des préenseignes.

Le nombre d'activités ayant droit à la préenseigne étant considérablement restreint par la Loi Grenelle II, l'objectif est donc d'harmoniser les dispositifs permettant de signaler les activités économiques.

Maîtrise d'ouvrage et financement

Maîtrise d'ouvrage

Seul un maître d'ouvrage public est autorisé à implanter cette signalisation.

Les communes ou les EPCI, dans le cadre de leurs compétences en matière de développement économique peuvent définir un schéma cohérent de signalisation d'information locale.

Financement

Fourniture et pose des mâts : Communes ou EPCI

Fourniture des réglettes «activités économiques» : entreprises, prestataires, communes ou EPCI

Cas général : panneau de type Dc43 rétroréfléchissant de classe II en présignalisation, qui annonce les services et équipements desservis au prochain carrefour.



Cas exceptionnel : panneau de type Dc29 rétroréfléchissant de classe I en position, qui indique, en l'absence de présignalisation, l'endroit où l'utilisateur doit effectuer sa manœuvre.



Descriptif technique disponible dans le Guide technique.

Propositions de mobiliers

Les relais d'information service (RIS)

Principes généraux

Compléments indispensables de la SIL, les RIS permettent de prendre en compte les pôles qui ne font pas l'objet de jalonnement :

- Autres commerces usuels
- Lieux de culte ne présentant pas un intérêt patrimonial ou non ouvert à la visite
- Gîtes et meublés classés (sur RIS communaux si nombre compatible)
- Autres commerces et activités non liés au tourisme
- Artisans usuels (maçonnerie, électricité, plomberie...)
- Marchés périodiques (lieu et date)

En tant que pôle d'information, les RIS ne sont pas assimilés à de la publicité et peuvent donc être installés en ou hors agglomération sans création de réglementation spéciale de la publicité et des enseignes.

Les informations à caractère commercial doivent être informatives, gratuites et exhaustives, c'est-à-dire excluant toute discrimination.

Les RIS se consultent à pied, après que l'utilisateur se soit garé, on peut ainsi lui donner une information plus importante.

Le RIS se compose généralement d'une cartographie accompagnée d'une présentation des activités, services et équipements du territoire concerné, mais ils peuvent également développer une thématique précise (patrimoine, activités de pleine nature...).

Pour être efficace, le RIS doit être :

- facile d'accès, sur un axe important de desserte du pôle concerné et avec des places de stationnement,
- visible et attractif par l'aménagement de ses abords et son intégration dans le paysage,
- régulièrement entretenu et mis à jour.

Rappel réglementaire

Le RIS est un équipement de signalisation routière d'indication composé de panneaux d'information, implanté sur le domaine public, et ne comportant aucune publicité.
(Instruction Ministérielle sur la Signalisation Routière n°81-87 du 23 septembre 1981)

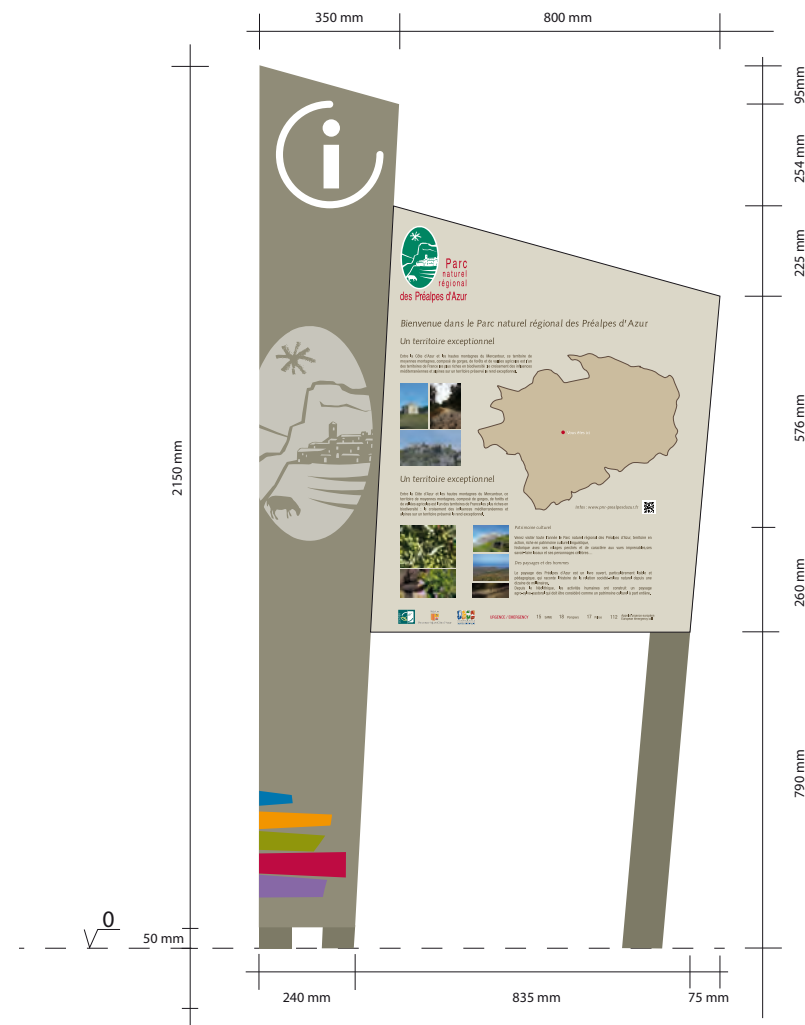


Propositions de mobiliers

Les relais d'information service (RIS)

Le mobilier

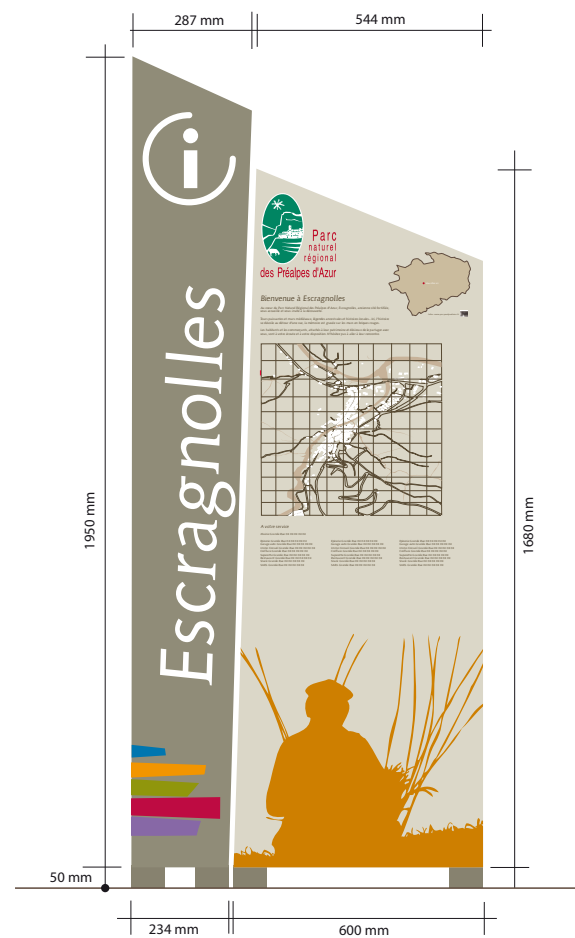
Afin de répondre au mieux aux besoins identifiés, le Parc propose 3 types de mobiliers.



Le **RIS Parc** est un mobilier grand format, de type bi-mât, avec possibilité de visuel recto/verso.

Il sera utilisé pour fournir de l'information sur le territoire et les activités du Parc.

Il pourra également être utilisé par les communes lorsque le format du RIS commune ne sera pas jugé suffisant pour le nombre d'information à y faire figurer, et également par les EPCI pour fournir de l'information intercommunale.



Le **RIS Commune** est un mobilier de format moyen, de type totem, avec possibilité de visuel recto/verso.

Il sera utilisé par les communes pour fournir de l'information sur le territoire (présentation, patrimoine) et les activités économiques.

Le verso pourra éventuellement être dédié à l'information intercommunale.



Le **RIS thématique** est un mobilier de format moyen, avec possibilité de visuel recto/verso.

Il pourra être utilisé par le Parc, les communes ou les EPCI pour valoriser le territoire concerné par le biais de thématiques diverses patrimoniales, sportives ou économiques.

Propositions de mobiliers

Les relais d'information service (RIS)

Principes techniques

Les structures sont réalisées en acier traité contre la corrosion et thermolaqué.

Pour les visuels, la technique proposée est l'impression sur stratifié compact 10 mm qui offre une garantie de 10 ans et une excellente qualité d'impression.

La définition technique des mobiliers RIS Parc et Commune offre la possibilité d'avoir une partie amovible et donc modifiable (listes de commerces et autres informations susceptibles d'évoluer dans le temps).

Descriptif technique disponible dans le Guide technique.



Propositions de mobiliers

La valorisation patrimoniale

Principes généraux

La signalétique de valorisation patrimoniale regroupe un ensemble d'outils destinés à orienter et renseigner les usagers d'un site et/ou d'un territoire à l'aide d'informations synthétiques en vue d'en favoriser la découverte et la compréhension.

Ces panneaux d'information ne sont pas soumis à une réglementation spécifique : les formes, formats et contenus sont donc libres.

Toutefois, leur implantation en secteur sauvegardé, sur des monuments classés ou inscrits, dans le périmètre de protection des monuments historiques, dans les espaces naturels sensibles, sont soumis au respect des règles de protection et de gestion de ces sites (avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

Principales fonctions

Accueil & information
Guidage
Valorisation patrimoniale
Interprétation paysagère

Types de supports

Panneaux & totems informatifs divers
Jalons, réglottes, panneaux directionnels
Panneaux, pupitres, lutrins, bornes
Tables, pupitres

Le mobilier

Le mobilier de valorisation patrimoniale se décline en support mural, pupitre ou table.



Accompagnement de vos projets

Les collectivités ou partenaires souhaitant valoriser un patrimoine (naturel, historique, architectural...) disposent de la gamme de mobiliers et du cahier des charges technique (définition technique, prix...) pour monter leur projet.

Le Parc dans le cadre de ses programmes d'actions va également mettre en œuvre certains outils de valorisation : sites de visites, d'activités de plein air et patrimoniaux, points de vue paysagers...

Propositions de mobiliers

La valorisation patrimoniale

Principes techniques

Les structures sont réalisées en acier traité contre la corrosion et thermolaqué.

Les visuels sont réalisés en stratifié compact 10 mm.
Cette technique, offre une garantie de 10 ans et une excellente qualité d'impression.

Les dimensions, couleurs et matériaux sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés et adaptés en fonction des exigences attachées à chaque projet de valorisation.

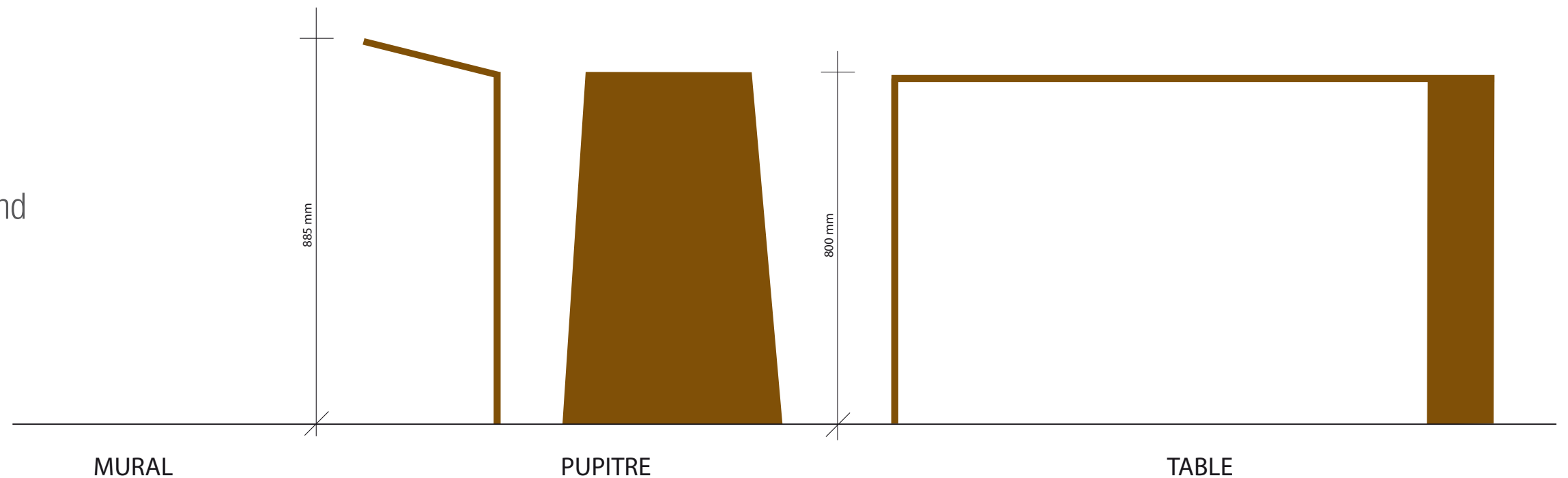
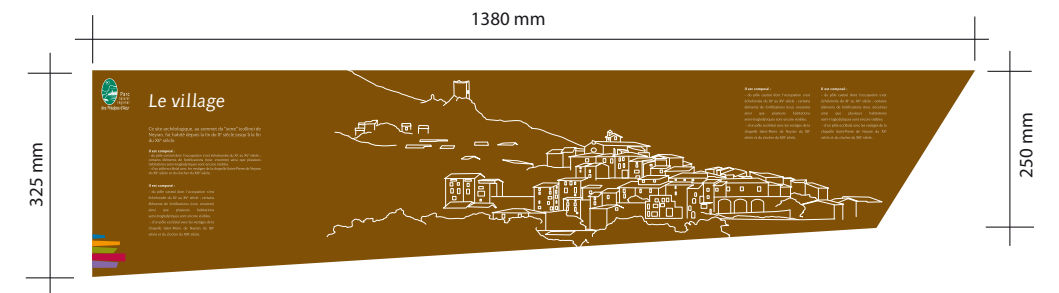
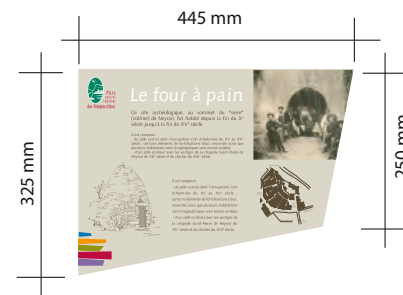
Préconisations de couleurs de fond



Fond 1
C5 M5 J15 N15
RAL à définir



Fond 2
C0 M50 J100 N60
RAL MARS 2525 sablé



Descriptif technique disponible dans le Guide technique.

Les préconisations graphiques

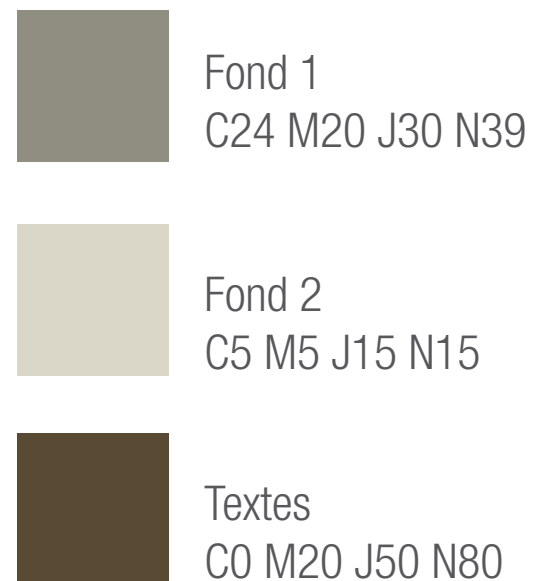
Les principes de base

Reprise et adaptation des éléments constitutifs de l'identité visuelle existante du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur afin de faciliter l'identification.

Le logo institutionnel



Les couleurs



Les typographies

Titres et sous-titres

Aida Serif Oblique Medium

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
123456789

Corps de texte

Helvetica Condensed

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
123456789

Le graphisme «Restanques»

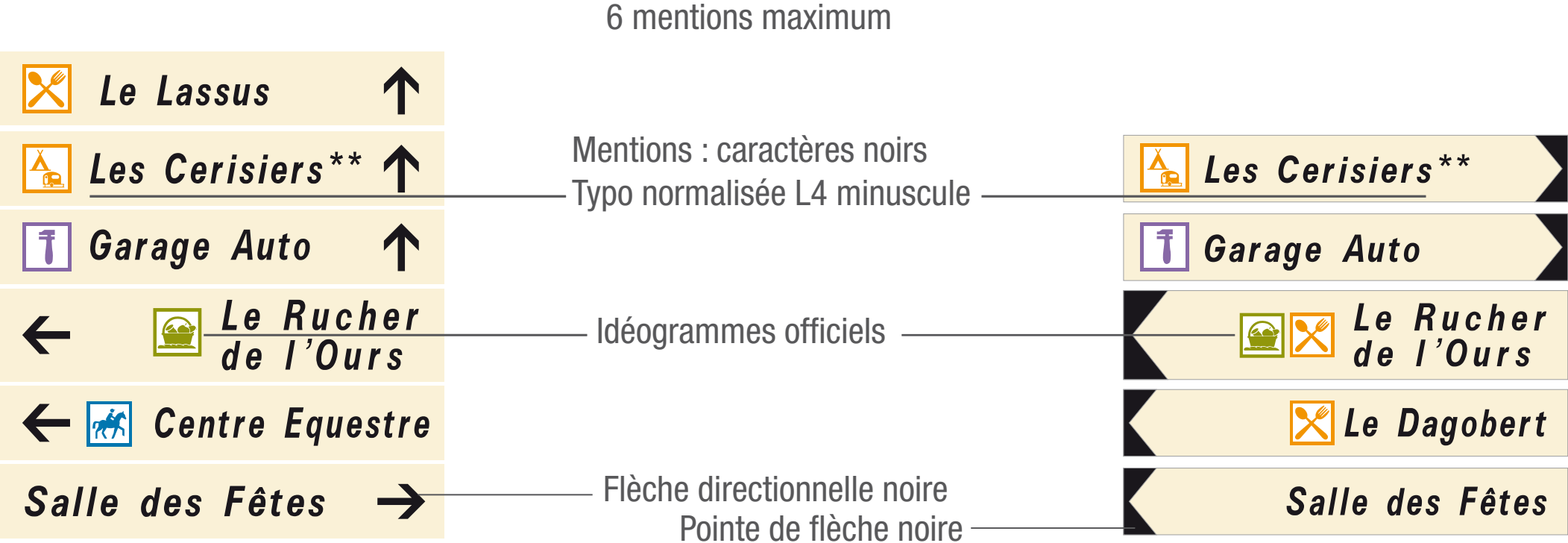


Palette «Restanques»

Les préconisations graphiques

Les principes de compositions

La SIL



Couleur de fond
C3 M5 J20 N0

Couleurs des idéogrammes

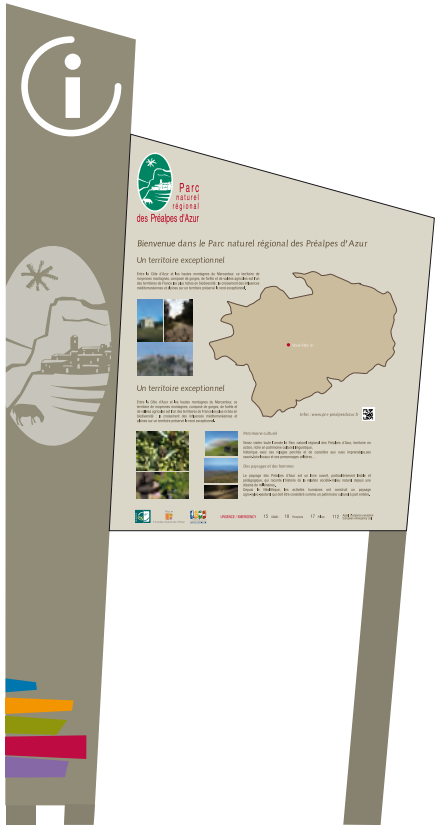
- Activités de plein air
C100 M15 J0 N25
- Produits régionaux
C40 M15 J100 N24
- Hébergement - Restauration
C0 M50 J100 N0
- Patrimoine
C40 M15 J100 N24
- Divers
C55 M65 J0 N0

Les préconisations graphiques

Les principes de base

Les visuels du RIS Parc

Rappel : Le mobilier peut être recto/verso. Sur le même principe de présentation du territoire, la face verso pourra être mise à la disposition des EPCI et dédiée à l'information intercommunale.



Visuel 1 / Appel

Visuel 2 / Information

Repère "i"

Visuel
logo institutionnel

Graphisme
restanques

Logo institutionnel

Titre

Introduction
Le territoire (Parc, EPCI...)

Photos du territoire
(Parc, EPCI...)

Résumé en anglais

Photos du territoire

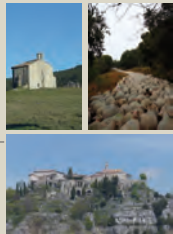
Logos partenaires
& financeurs



Bienvenue dans le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

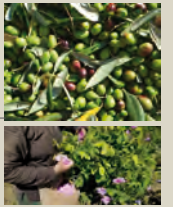
Un territoire exceptionnel

Entre la Côte d'Azur et les hautes montagnes du Mercantour, ce territoire de moyennes montagnes, composé de gorges, de forêts et de vallées agricoles est l'un des territoires de France les plus riches en biodiversité : le croisement des influences méditerranéennes et alpines sur un territoire préservé le rend exceptionnel.



Un territoire exceptionnel

Entre la Côte d'Azur et les hautes montagnes du Mercantour, ce territoire de moyennes montagnes, composé de gorges, de forêts et de vallées agricoles est l'un des territoires de France les plus riches en biodiversité : le croisement des influences méditerranéennes et alpines sur un territoire préservé le rend exceptionnel.



Patrimoine culturel
Venez visiter toute l'année le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, territoire en action, riche en patrimoine culturel, linguistique, historique avec ses villages perchés et de caractère aux vues imprenables, ses savoir-faire locaux et ses personnages célèbres...

Des paysages et des hommes
Le paysage des Préalpes d'Azur est un livre ouvert, particulièrement lisible et pédagogique, qui raconte l'histoire de la relation société-milieu naturel depuis une dizaine de millénaires. Depuis le Néolithique, les activités humaines ont construit un paysage agro-sylvo-pastoral qui doit être considéré comme un patrimoine culturel à part entière.



Infos : www.pnr-prealpesdazur.fr



Carte illustrée
du territoire

Localisation
"Vous êtes ici"

Adresse internet
& QR Code

Texte
(Parc, EPCI...)

Numéros d'urgences

Les préconisations graphiques

Les principes de compositions

Les visuels du RIS Commune

Visuel 1 / Appel

Repère "i"

Visuel
logo institutionnel

Graphisme
restanques

Visuel 2 / Information

Logo institutionnel

Titre

Introduction

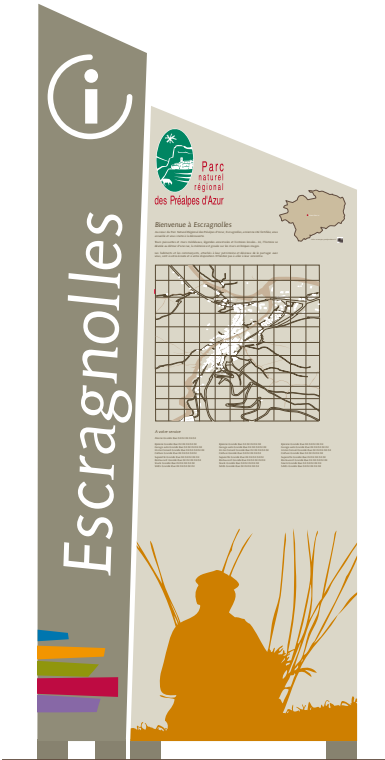
Plan de la commune

Listes des services
& activités (partie amovible)

Grande illustration

Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code



Rappel : Le mobilier peut être recto/verso. Sur le même principe de présentation du territoire, la face verso pourra être mise à la disposition des EPCI et dédiée à l'information intercommunale.

Les préconisations graphiques

Les principes de compositions

Le visuel du RIS thématique

Logo institutionnel

Titre (thématique)

Introduction

Cartographie simplifiée

Photos

Grande illustration

Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code

Photo

Texte / Traduction

Logos partenaires
& financeurs



Parc
naturel
régional

des Préalpes d'Azur



Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code

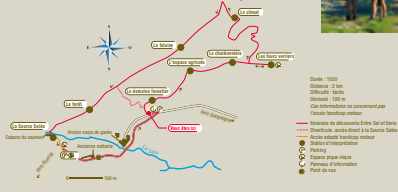
Photo

Texte / Traduction

Logos partenaires
& financeurs

Les Préalpes d'Azur, terre d'itinérance

Le territoire des Préalpes d'Azur, se prête bien à l'itinérance et propose la possibilité de découvrir les patrimoines et les paysages de village en village de manière non motorisée (à pied, à vélo, à cheval) ou motorisée (moto, cyclos, voiture, camping-car).



Itinéraires pédestres :

le GR 4 : de la Haute Provence jusqu'au Gorges du Verdon, ce sentier de grande randonnée traverse les Alpes-Maritimes de Puget Théniers à Gassin en offrant un magnifique panorama sur les Préalpes du Sud,

le GR 500 qui va de la frontière italienne à Saint-Cézaire-sur-Siagne en traversant 8 vallées dont l'Estéron et la Siagne,

le GR 98 (Bacons de la Méditerranée), le Conseil Général des Alpes-Maritimes a édité des guides RandOxygène consacrés à la randonnée pédestre dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée : 31 parcours concernent les Préalpes d'Azur (éditions RandOxygène "Moyen Pays" (Estéron, Loup, Siagne) et "Pays côtier" (Pays grassois, Pays verçois).



Photos

Grande illustration

Logos partenaires
& financeurs



Parc
naturel
régional

des Préalpes d'Azur



Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code

Photo

Texte / Traduction

Logos partenaires
& financeurs

Des moutons et des hommes

Les prairies fleuries sont des herbages non semés riches en espèces qui sont fauchés ou pâturés pour nourrir le bétail. Botanistes, agriculteurs, apiculteurs, chercheurs, amateurs de territoire, tous baignent de l'intérêt d'encourager les exploitants à développer ces prairies naturelles permanentes dont la diversité en végétaux et en insectes est liée au travail de générations d'agriculteurs. Une biodiversité qui a un impact direct sur la qualité finale des produits laitiers issus des animaux paissant sur ces prairies fleuries et sur les produits issus de l'apiculture (miel...).



Photos

Grande illustration

Logos partenaires
& financeurs



Parc
naturel
régional

des Préalpes d'Azur



Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code

Photo

Texte / Traduction

Logos partenaires
& financeurs

De village en village...

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est un espace de nature, de culture et de vie.

Les communes de ce territoire des Alpes-Maritimes qui se sont engagées à aller protection de l'environnement et activités humaines vous invitent à lever le voile sur leurs patrimoines exceptionnels.

Descouvrez les richesses des 45 communes du territoire des Préalpes d'Azur et retrouvez de nombreuses photos, anecdotes et informations dans le guide "Parc naturel régional des Préalpes d'Azur - Circuits de découverte".



Photos

Grande illustration

Logos partenaires
& financeurs



Parc
naturel
régional

des Préalpes d'Azur



Carte du Parc
avec localisation

Adresse internet du parc
& QR Code

Photo

Texte / Traduction

Logos partenaires
& financeurs

Un territoire agricole exceptionnel

Il existe une richesse et une diversité de productions locales : miel et pain d'épice, fromage de chèvre, viande d'agneau, produits maraîchers, framboises, produits fromagers, produits de l'olive (huile et pâte)... Certaines de ces productions sont spécifiques au territoire : fleurs cristallines, liqueurs d'agrumes, huiles essentielles.



Photos

Grande illustration

Logos partenaires
& financeurs

32

33

Les préconisations graphiques

La valorisation patrimoniale

Les visuels de la valorisation patrimoniale



Les préconisations graphiques

Les déclinaisons

Les préenseignes

Préconisations graphiques


Monuments historiques
ouverts à la visite

Eglise
S^t Jacques Le Majeur
suivre BAR^s / LOUP

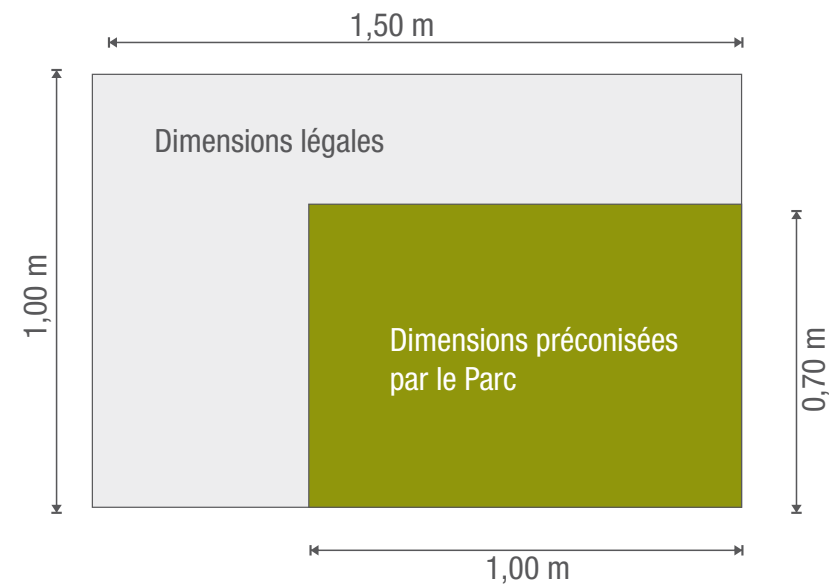

Fabrication et vente
de produits du terroir

**Moulin
Baussy**
Produits de l'Olive
SPER ACEDES

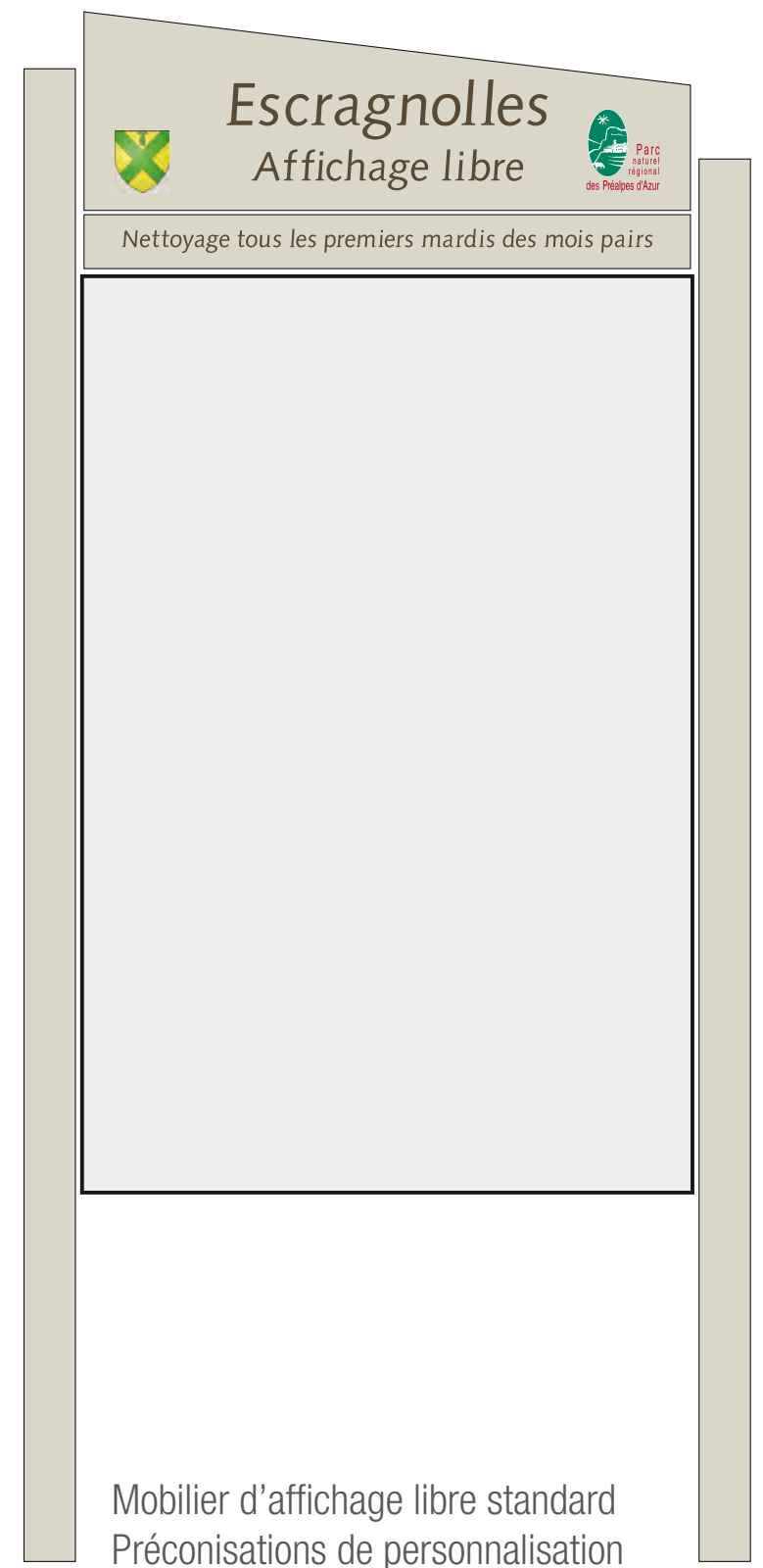

Activités culturelles

Lou Ferouil
Musée des
Métiers Anciens
à 250m à gauche

Préconisations de dimensions



L'affichage libre



Liste des services signalables

avec des panneaux de signalisation de direction

- Point de départ excursions pédestres
- Hameau, fermes isolées
- Zone d'activité économique (ZAE, ZI, ZA)
- Zone portuaire
- Parc des expositions
- Centre Hospitalier Régional (CHR)
- Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
- Hôpital, clinique assurant les urgences
- Hôtel de police
- Gendarmerie
- Préfecture, sous-préfecture
- Cité administrative
- Hôtel de région
- Hôtel du département
- Hôtel de Ville
- Palais de Justice
- Gare ferroviaire
- Plate-forme multimodale
- Embarcadère et bac
- Aéroport
- Port
- Centre routier
- Centre de douane
- Parc de stationnement de grosse capacité
- Parc relais
- Parc national, parc régional
- Office de tourisme, syndicat d'initiative
- Monument historique et site classé ou inscrit
- Relais d'information service
- Emplacement réservé aux gens du voyage
- MIN, MIR
- Palais des congrès

avec des panneaux de SIL

Équipements d'hébergement

- Hôtel
- Village de vacance
- Terrain de camping-caravaning
- Auberge de Jeunesse
- Chambre d'hôte
- Gîte
- Meublé de tourisme

Équipements de restauration

- Restaurant
- Table d'hôte
- Ferme auberge

Services usuels

- Garage-station service
- Distributeur automatique de billets
- Toilettes ouvertes au public
- Artisanat
- Propriétés viticoles
- Produits du terroir (NB : produits dont la production est locale)
- Halle et marché couvert
- Aire de Pique-nique
- Parc, jardin, promenade

Activités économiques et commerciales

- Établissement industriel

Liste des services signalables

soit avec des panneaux de signalisation de direction, soit avec des panneaux de SIL

Ensembles résidentiels • Quartier non classé • Lotissement, résidence • Cité universitaire • Foyer de jeunes travailleurs • Maison de retraite Équipements d’hébergement isolés (ou excentrés dont l’adressage est difficile) • Hôtel • Village de vacance • Terrain de camping-caravaning • Auberge de Jeunesse • Chambre d’hôte • Gîte Activités économiques et commerciales • Établissement industriel isolé • Centre commercial Équipements médico-sociaux • Hôpital, clinique n’assurant pas les urgences • Centre de Sécurité Sociale • Maison de repos • Centre Social	Équipements publics • Tribunaux divers • Directions départementales & régionales diverses • Hôtel des impôts, trésorerie • Inspection académique • Rectorat • Pôle emploi • Commissariat de police • Mairie • Mairie annexe, service communal installé en dehors de l’Hôtel de Ville • Cimetière, funérarium Services usuels • Bureau de poste • Déchetterie Équipements de transports • Petit port de plaisance • Aérodrome, héliport • Téléphérique, funiculaire • Parc de stationnement de faible capacité • Aire de stationnement pour camping-car	Équipements économiques régionaux • Chambre de commerce • Chambre des métiers • Bourse Équipements scolaires et de formation • Lycée, collège • Faculté, grande école • École spécialisée (IUFM, CREPS) Sports et loisirs • Parc d’attraction • Base de loisirs • Stade, complexe sportif • Gymnase, salle de sport • Aire ou bâtiments spécialisés tennis • Hippodrome • Centre équestre • Golf • Piscine, patinoire, bowling • Piste de luge, téléski • Parc ou jardin spécialisé (zoo, jardin des plantes...) • Plage, centre nautique • Forêt, lac, étang	Équipements culturels • MJC, centre culturel • Bibliothèque • Salle des fêtes • Théâtre, auditorium • Opéra Éléments du patrimoine culturel et naturel • Musée • Site non classé : mont, pic, grotte, col, point de vue...) • Espace naturel sensible Équipements cultuels • Église, basilique, cathédrale • Abbaye, couvent, monastère • Synagogue • Temple • Mosquée Équipements militaires • Caserne • Camp militaire • Arsenal
---	--	---	--

Contacts

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

1 avenue François Goby - 06460 Saint Vallier de Thiey

Tél : 04 92 42 08 63 Fax : 04 92 42 39 29

contact@pnr-prealpesdazur.f

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 06

Centre administratif départemental

147 boulevard du Mercantour - B.P 3007 - 06201 Nice Cedex 3

Tél : 04 97 18 60 00

contact@departement06.fr

- Randoxygène : 04 97 18 70 41
- Direction des Routes et Infrastructures de Transport (DRIT) : 04 97 18 70 41

L'implantation de chaque panneau sur RD, hors agglomération, doit être validée par la Subdivision Départementale d'Aménagement (SDA) du territoire correspondant :

- SDA Littoral Ouest Cannes : 04 92 98 30 70
- SDA Littoral Ouest Antibes : 04 89 04 50 20
- SDA Pré Alpes Ouest : 04 93 40 58 30

DREAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA

Service Biodiversité, Eau, Paysages - Unité Sites et Paysages

DREAL PACA - SBEP

Adresse postale : CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 03

Adresse physique : 36 boulevard des Dames - 13002 Marseille

DREAL-PACA@developpement-durable.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOPHIA ANTIPOLIS (CASA)

Les Genêts - 449 Route des Crêtes - BP 43 - 06901 Sophia Antipolis Cedex

Tél : 04 89 70 00 00

- Natura 2000 : 04 92 92 92 92

v.vincentelli@agglo-casa.fr

emmanuel.joyeux@onf.fr

SIIVU DE LA HAUTE SIAGNE

- Chargée de mission NATURA 2000

Tél : 04 93 66 34 65 / 06 25 88 09 45

siivu-haute-siagne2@wanadoo.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

- Chargée de mission Espaces naturels et Natura 2000

Tél : 04 89 98 12 24

aude.lavalle@nicecotedazur.org

DDTM 06

CADAM Bâtiment «Cheiron» 147, boulevard du Mercantour 06286 Nice Cedex 3

- Service territorial ouest (STO)

Tél 04 92 60 76 07 Fax : 04 92 60 76 09

ddtm-sto@alpes-maritimes.gouv.fr

- Service territorial est montagne (STEM)

Tél : 04 92 08 40 25

ddtm-stem@alpes-maritimes.gouv.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR
1, avenue François Goby 06460 Saint Vallier de Thiey
04 92 42 08 63
contact@pnr-prealpesdazur.fr
www.pnr-prealpesdazur.fr



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur